



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT MOSELLAN DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 09 Novembre 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 20 septembre à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies dans l'article 13.2 des Statuts du District.